



Ambassade de France en Mauritanie NOTICE de CANDIDATURE 2017

BOURSES du GOUVERNEMENT FRANÇAIS (BGF)



Chaque type de demande fait l'objet d'un formulaire d'inscription particulier. Vous devez télécharger et renseigner le formulaire qui correspond à votre demande.

Bourse doctorale

Elle s'adresse à des étudiants mauritaniens qui souhaitent réaliser une thèse, ou qui sont actuellement en première année de thèse. La thèse doit se réaliser entre un laboratoire de recherche mauritanien et français. Le doctorant bénéficiera d'une bourse de mobilité de **6 mois par an, pendant 3 ans, dans un laboratoire français et en cotutelle** (sous réserve de sa réinscription en thèse). La bourse comprend pour chaque séjour, les frais de transport international, d'hébergement, de subsistance, ainsi que la couverture sociale et les frais d'inscription universitaires en France pour les trois années.

Critères d'éligibilité :

- Age limite : 32 ans (au 31 décembre 2016), de nationalité mauritanienne.
- Diplôme de master ou diplôme équivalent permettant l'inscription en doctorat.
- Transmettre un dossier de candidature complet à la date de clôture de l'appel à candidature.

Le dossier de candidature comprend :

- **Le formulaire de candidature « bourse doctorale » renseigné.**
- Le diplôme de master ou d'un diplôme reconnu équivalent.
- Les bulletins de notes du BAC+5 (master, diplôme d'ingénieur ou diplôme équivalent).
- Une copie de la carte d'identité ou du passeport.
- Le Curriculum Vitae des deux directeurs de thèse (2 pages maximum par CV).

Pour les étudiants qui vont s'inscrire en première année de thèse en France à la rentrée universitaire 2017-2018 :

- fournir une attestation d'engagement des directeurs de thèse mauritanien et français pour la codirection de la thèse en cotutelle.

Pour les étudiants actuellement inscrits en thèse en France :

- fournir une attestation d'engagement des directeurs de thèse mauritanien et français pour la codirection de la thèse en cotutelle.

Bourse de recherche junior

Cette allocation s'adresse à des étudiants mauritaniens qui vont s'inscrire en doctorat à la rentrée universitaire 2017-2018 ou actuellement en doctorat en Mauritanie et de jeunes enseignants et/ou chercheurs qui souhaiteraient bénéficier d'une mobilité de 4 mois maximum dans un laboratoire étranger de l'espace francophone. Cette bourse n'est pas cumulable avec l'allocation doctorale.

Critères d'éligibilité :

- Age limite : 32 ans (au 31 décembre 2016), de nationalité mauritanienne.
- Transmettre un dossier de candidature complet à la date de clôture de l'appel à candidature.

Le dossier de candidature comprend :

- **Le formulaire de candidature « bourse recherche junior » renseigné.**
- Le diplôme de master ou d'un diplôme reconnu équivalent.
- Les bulletins de notes du BAC+5 (master, diplôme d'ingénieur ou autre).
- Une copie de la carte d'identité ou du passeport.
- Le Curriculum Vitae des deux directeurs de thèse (2 pages maximum par CV).
- Attestation d'inscription en thèse pour l'année 2016-2017 ou une attestation d'encadrement en thèse pour l'année universitaire 2017-2018 par le directeur de thèse mauritanien.
- Une attestation d'inscription en thèse pour l'année 2016-2017 ou une attestation d'encadrement en thèse pour l'année universitaire 2017-2018 par le directeur de thèse à l'étranger.
- Une attestation d'accueil dans le laboratoire à l'étranger durant l'année 2017.

Seuls, les candidats qui sont codirigés par un enseignant chercheur en poste dans un établissement d'enseignement supérieur de Mauritanie peuvent candidater pour les bourses de recherche junior.

Il est important dans le formulaire de demande de motiver les raisons de la mobilité à l'étranger.

Bourse de recherche Sénior

Cette allocation s'adresse à des enseignants chercheurs ou des chercheurs mauritaniens actuellement en poste en Mauritanie qui souhaiteraient bénéficier d'une mobilité de 2 mois maximum dans un laboratoire étranger. Les critères principaux de sélection sont :

Critères d'éligibilité :

- Age limite : 45 ans (au 31 décembre 2016), de nationalité mauritanienne, titulaire d'un doctorat ou d'un diplôme équivalent.
- Avis du directeur de l'unité de recherche et du chef d'établissement sur la mobilité internationale.
- Transmettre un dossier de candidature complet à la date de clôture de l'appel à candidature.

Le dossier de candidature comprend :

- **Le formulaire de candidature « bourse recherche sénior » renseigné.**
- Copie du passeport ou de la carte d'identité.
- Avis du directeur de l'unité de recherche à laquelle vous êtes affilié.
- Accord du chef d'établissement d'affectation en Mauritanie pour la mobilité internationale.
- Un courrier d'invitation du directeur du laboratoire d'accueil pour l'année 2017.
- Transmettre un dossier de candidature complet à la date de clôture de l'appel à candidature.

Il est très important dans le formulaire de demande de motiver les raisons de la mobilité à l'étranger.

Date limite de dépôt le 31 mars 2017

Une commission mixte et paritaire se réunira en mai 2017 pour sélectionner les candidats. Les résultats seront communiqués aux intéressés au plus tard à la fin du mois de mai 2017.

Les candidats retenus pour une bourse du gouvernement français **devront obligatoirement effectuer leur 1^{er} séjour au cours de l'année civile 2017** faute de quoi la bourse sera annulée.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter :

Eric MARCON

eric.marcon42@gmail.com